

■ **Agades AG**, à Chavornay, prise de participations; financement commercial (FOSC du 21.11.2003, p. 14). Selon contrat de fusion du 23 juin 2004 et bilan au 31 décembre 2003, la société reprend à titre universel et sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, l'actif (CHF 5'209'802.20) et le passif (CHF 1'763'521.51), soit un actif net de CHF 3'446'280.69, d'Eastexim AG, à Reinach (BL). La fusion a lieu sans augmentation du capital-actions dans le mesure où les actions de la société absorbante et de la société absorbée sont détenues par le même actionnaire. Näf Alfred n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Le président Hänggi Dominik reste seul administrateur et continue à signer individuellement.

Journal no 7547 du 19.07.2004
(02375714 / CH-170.3.022.293-7)